



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA
CORRÈZE (19)
SEPER / unité risques



PPRI du bassin de Brive la Gaillarde
Cartographie des enjeux

Commune de Dampniat

Vu pour être annexé
à notre arrêté en date de
ce jour:

TULLE, le 29 JAN. 2019

Le Préfet,

Frédéric VEAU

Échelle : 1 / 5000

Septembre 2017

N° 8 31 1109

COPIE

ARTELIA
Agence de Bordeaux

Parc Sextant - Bâtiment D - 6-8 Avenue des Salettes - CS 70088 - 33187 Le Haillan Cedex - France
Tél : 05 56 33 69 92 - Fax : 05 56 33 69 63 - www.arteliagroup.com

Légende

Fond de plan

— Limite de zone inondable

Enjeux ponctuels

● Habitat diffus

Entreprises recensées

● Entreprises de plus de 10 salariés
◆ Autres entreprises (moins de 10 salariés ou salariés non connus)

Aire d'accueil des gens du voyage

● Aire d'accueil des gens du voyage

Principaux établissements recevant du public

▲ Type scolaire

▲ Type stratégique

▲ Type médical

★ Autre

Enjeux surfaciques

■ Zones d'activités viabilisées à enjeux majeurs

■ Enjeux futurs prioritaires

■ Enjeux futurs

■ Hypercentre - zone urbaine

■ Hypercentre - zone économique

■ Hypercentre - zone de loisirs

■ Zone urbaine : zone d'habitat

■ Zone urbaine : zone économique

■ Zone urbaine : habitat regroupé notable

■ Zone urbaine : zone de loisirs

■ Autre : habitat regroupé

■ Autre : zone économique

■ Autre : zone de loisirs

■ Equipement sportif majeur

Ouvrages techniques

▲ Centre d'élimination des déchets

— Voiries principales inondables

Réseau

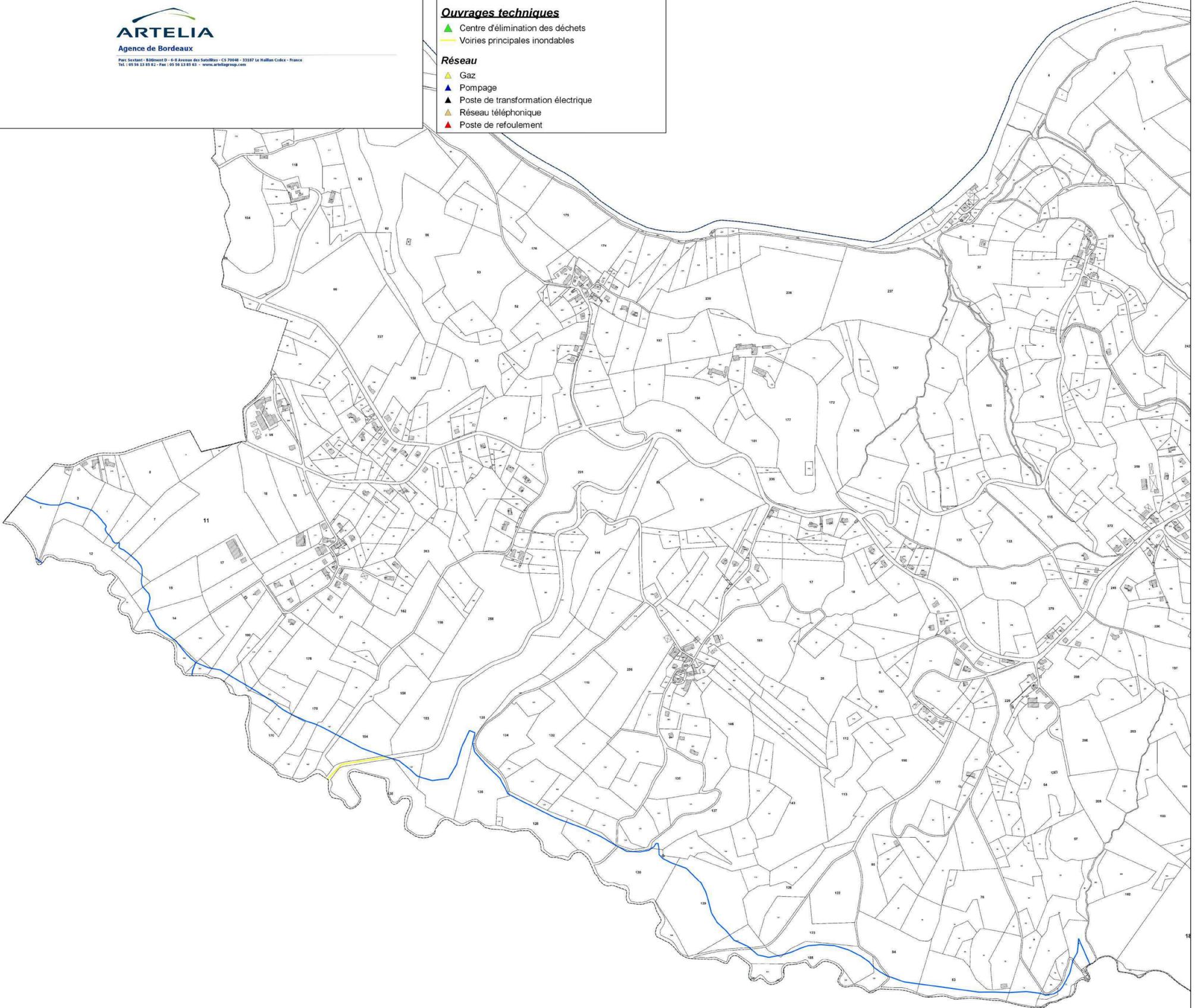
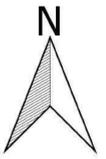
▲ Gaz

▲ Pompage

▲ Poste de transformation électrique

▲ Réseau téléphonique

▲ Poste de refoulement



250 0 250 500 750 1000 m